



COMMUNIQUE DE PRESSE :

Concours de professeurs des écoles, des académies encore sous tension

Alors que la quasi-totalité des académies ont publié les résultats du CRPE 2023, ce sont 1534 recrutements (tous concours confondus), qui n'ont pu être effectués dans les trois académies les plus en tension : Créteil, Versailles et La Guyane. Près de 85% des postes sont pourvus contre 79% l'année passée sur l'ensemble des académies. Si on observe une très légère amélioration, ce n'est pour autant pas satisfaisant puisque ces résultats restent très loin des chiffres obtenus les années passées.

Depuis 2013, tous les concours ont été marqués par des pertes massives de recrutements, 8491 au total en 10 ans, essentiellement sur les académies de Créteil et de Versailles. Depuis 2013, la FSU-SNUipp ne cesse d'alerter sur cette crise structurelle et multifactorielle.

Si le ministère affirmait l'an dernier que la crise était conjoncturelle, liée au recul du concours en fin de M2, le constat est sans appel : le choc d'attractivité n'a pas eu lieu.

La dégradation des conditions de travail, la réduction des droits des personnels, le déclassement salarial, la perte de sens du métier sont autant d'éléments qui contribuent à la désaffection du métier et entraînent de fait le recrutement de personnels contractuels en nombre croissant.

Dans les académies non déficitaires, des tensions se font déjà sentir et depuis quelques jours des recrutements de personnels contractuels sont engagés.

C'est pourquoi la FSU-SNUipp a demandé et obtenu ce jour que la consigne soit donnée aux recteurs et aux rectrices de recruter des personnels inscrits sur les listes complémentaires du CRPE en lieu et place des personnels contractuels.

Face à cette situation de dégradation du service public d'éducation, il y a urgence à mettre en œuvre une politique volontariste qui redonne de l'attractivité aux métiers enseignants en particulier dans les trois académies ultra déficitaires ainsi que dans les DROM.

En faisant des propositions sur les pré recrutements, la place du concours, la rémunération de la formation initiale, les salaires ou les conditions de travail, le projet de la FSU-SNUipp répond à la question de l'accès au métier et du maintien dans la profession. Ce sont des enjeux majeurs pour le service public d'éducation.

Paris, le 20 juin 2023